

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18251 - 71ÈME ANNÉE

Publication hier d'un article par Mediapart

NRL : le scandale révélé dans la presse en France

À un peu plus de deux mois des élections régionales et de la COP21, Mediapart a publié hier un article révélant le scandale politico-financier de la route en mer. Selon notre confrère, l'enquête judiciaire porte sur l'attribution de tous les marchés de la nouvelle route du littoral, sur des soupçons de corruption visant plusieurs élus de la Région Réunion, et sur la piste de transferts financiers vers des pays pratiquant le secret bancaire.



MEDIAPART

JEU.24 SEPTEMBRE 2015 - ÉDITION DE LA MI-JOURNÉE

LE JOURNAL | INTERNATIONAL | FRANCE | ÉCONOMIE | CULTURE | ENGLISH | ESPAÑOL
LE CLUB | PARTICIPEZ

LA UNE FRANCE — ENQUÊTE

A La Réunion, de lourds soupçons pèsent sur la route à 1,6 milliard

PAR JULIEN SARTRE



Le tronçon "viaduc" de la future route du littoral, à 100 mètres du rivage réunionnais © Région Réunion

Soupçons de corruption, atteintes à l'environnement, risque de dérive financière : la nouvelle route du littoral (NRL), méga-chantier réunionnais confié aux géants du BTP Vinci et Bouygues et qui revient à 130 millions du kilomètre, est au cœur d'une enquête préliminaire pour « corruption » et « favoritisme » menée par le parquet national financier.

JUSTICE — ENQUÊTE

Les stupéfiantes manœuvres du parquet dans l'affaire Tapie

PAR LAURENT MAUDUIT

Selon nos informations, le parquet général a pris la décision de ne pas participer, mardi 29 septembre, à l'audience de la cour d'appel de Paris où sera jugée définitivement l'affaire Tapie-Crédit lyonnais. Bien que 405 millions d'euros d'argent public soient en jeu, il estime qu'il s'agit d'un conflit... privé ! Depuis 20 ans, le même parquet n'a cessé de multiplier les manœuvres d'obstruction.

▶ **Affaire Tapie : le procureur général Marin absout Christine Lagarde**

PAR MICHEL DELÉAN

J-2 avant l'arrivée !

24 SEPTEMBRE 2015 | PAR ALTERNATIBA



Cette arrivée à Paris samedi 24 septembre permettra de cristalliser le mouvement citoyen pour une plus juste, plus solidaire et à relever le défi climatique, avec des personnes attendues sur l'ensemble du week-end.

Vendredi, en direct depuis la rédaction : L'Europe d'Yanis Varoufakis

La Une de Mediapart hier.

L'annonce de Paul Vergès s'est confirmée. L'enquête sur l'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral a fait l'objet d'un article dans la presse en France. Il a été publié hier par Mediapart. Il insiste en particulier sur les sommes mises en jeu, 1,6 milliard d'euros pour 12 kilomètres. Alors qu'une autoroute coûte en moyenne 2 millions d'euros le kilomètre, pour la nouvelle route du littoral cette somme est multipliée par 75 : 130 millions le kilomètre à La Réunion. « C'est l'un des plus gros marchés d'infrastructure en Europe, avec les lignes à grande vitesse françaises et les autoroutes grecques », écrit Mediapart.

Il rappelle tout d'abord que le sénateur a été attaqué par Didier Robert pour avoir révélé ce que désormais la France toute entière connaît. Rappelons que le scandale avait éclaté au début de l'année lors de l'annonce d'une descente de gendarmes à la Région Réunion. Ils avaient perquisitionné et entendu plusieurs personnes. Mediapart indique que Didier Robert et Dominique Fournel ont dû répondre aux questions des enquêteurs.

Marchés, commissions et secret bancaire

Car manifestement la ligne de défense de la Région dans cette affaire apparaît plus que jamais fragilisée. Les amis de Didier Robert prétendent que l'enquête se limite à un marché secondaire infructueux de fourniture de matériaux.

Mais d'après Mediapart, « le dossier est pourtant bien plus substantiel que ce que prétend l'entourage de Didier Robert. Les premières investigations, menées par la section de recherche de la gendarmerie de Saint-Denis, portent sur l'attribution de tous les marchés publics liés à la route ».

Notre confrère annonce que les recherches portent notamment sur « l'existence d'éventuelles commissions dans l'entourage des élus impliqués dans la passation des marchés », ainsi que sur « la piste de flux financiers suspects vers des pays réputés pour leur opacité, notamment les Seychelles ».



Didier Robert veut conduire une liste d'union de la droite. Que restera-t-il de ce projet dans quelques semaines ?

Outre l'enquête judiciaire, Mediapart informe également l'opinion française sur le scandale environnemental. Il fait état de la tentative d'ouverture de nouvelles carrières malgré l'opposition de la population. Il indique également que pour les besoins du chantier, des roches seront importées de Madagascar malgré l'avis du Conseil national pour la protection de la nature qui interdit toute importation de quelque pays que se soit, afin d'éviter l'introduction d'espèces invasives.

Que deviendra l'union de la droite ?

Le 25 août dernier, Paul Vergès avait révélé la publication prochaine d'un article dans la presse en France sur le scandale, et avait rappelé des informations déjà parue dans les journaux au sujet des soupçons qui pèsent sur l'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral. C'est pourquoi il avait demandé à Didier Robert de se porter partie civile dans cette affaire. La réponse du président de la Région a été d'attaquer Paul Vergès en diffamation une semaine plus tard. Puis il avait menacé de faire la même chose à l'en-

contre d'Imaz Press Réunion et de Réunion Première avant, semble-t-il, de se raviser.

L'article publié hier par Mediapart apporte une dimension nouvelle. Le scandale est maintenant sur la place publique en France.

Le 25 août dernier, Paul Vergès avait souligné une conséquence de cette nouvelle étape, sur la tentative de Didier Robert d'essayer de se maintenir au pouvoir à la Région en conduisant une liste aux régionales de décembre : « Quand le scandale éclatera, cette liste sera-t-elle une liste de solidarité avec le président de la Région ? ».

Autre conséquence : cet article est publié à moins de deux mois d'une COP21 que le gouvernement place sous le signe de l'exemplarité écologique. Paris va-t-il continuer à soutenir le scandale environnemental ?

M.M.

Pour lire l'article :

<http://www.mediapart.fr>

Édito

Affaire Volkswagen : la crise du modèle que la COP21 doit remettre en cause

A quelques semaines de la Conférence de Paris sur le climat, le premier constructeur automobile mondial est dans la tourmente. Volkswagen a avoué avoir installé sur des véhicules à moteur diesel un programme permettant de tricher lors du passage des contrôles anti-pollution. C'est un comble pour un industriel qui avait justement mis en avant sa capacité à produire des voitures fonctionnant avec un diesel « propre ». Dévoilée aux États-Unis, l'affaire s'étend dans plusieurs pays. Des millions de véhicules sont concernés.

Les voitures à moteur diesel sont déjà accusées d'être responsable de la mort de nombreuses personnes chaque année. Elles rejettent des micro-particules qui vont se loger dans les alvéoles des poumons. Cette pollution discrète touche donc toute la population, et c'est une véritable bombe à retardement.

C'est pourquoi logiquement les contrôles devraient être encore plus drastique. Pour protéger les habitants de sa commune, la Mairie de Paris a choisi d'interdire progressivement la circulation des véhicules diesel sur son territoire, en commençant par les plus anciens.

Cette affaire met le doigt sur le défi qui attend la COP21. Pour augmenter leur profit, des industriels ne s'embarrassent pas de scrupules et mettent la vie des gens en jeu, sans compter les

attaques à la biodiversité. C'est ce système qui est en place, et qui utilise pour se développer des énergies polluantes. Il est totalement dans l'impasse, c'est ce que montre l'affaire Volkswagen.

La réduction puis la suppression des émissions de gaz à effet de serre impose donc une remise en cause de ce modèle. C'est pourtant possible. Entre 1998 et 2010, La Réunion avait montré une autre voie en se lançant dans la bataille pour l'autonomie énergétique en 2025 grâce aux énergies renouvelables. Cet objectif concilie la protection de l'environnement et la création d'emplois. Gageons qu'au mois de décembre, cette marche vers le progrès puisse reprendre. La Réunion n'est pas la seule à en avoir besoin, le monde entier est concerné.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Publication des chiffres du chômage du mois d'août

Près de 180 000 Réunionnais cherchent un travail

Pôle Emploi a annoncé hier pour La Réunion une stabilisation à un niveau exceptionnellement élevé du nombre de Réunionnais à la recherche d'un travail : 178 760 personnes sont concernées d'après les chiffres du chômage du mois d'août. Voici le communiqué de Pôle Emploi accompagnant ces données, avec des intertitres de Témoignages.

136 790 demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin août 2015, 136 790 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une hausse de 0,1 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,3 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de 0,5 % par rapport à la fin juillet 2015. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 4,4 %.

160 200 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin août 2015, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle Emploi sont 160 200, une augmentation de 0,3 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 3,1 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C est en hausse de 0,1 % par rapport à la fin juillet 2015 (+ 6,5 % en un an).

Demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 18 560 fin août 2015 à La Réunion, soit une baisse de 3,6 % au cours de ce mois.

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin août 2015, à La Réunion, le

nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue chez les hommes (- 0,1 %) tandis qu'il augmente chez les femmes (+ 0,3 %). Sur un an, la demande d'emploi augmente sensiblement chez les femmes (+ 3,0 %).

La demande d'emploi de catégorie A augmente chez les jeunes de moins de 25 ans (+ 0,7 %). En glissement annuel, les effectifs des jeunes diminuent de 4,6 %.

Les effectifs des seniors affichent une hausse de 0,5 %, soit une augmentation de 10,2 % en glissement annuel.

89 310 Réunionnais au chômage de longue durée

Fin août 2015, 89 310 Réunionnais sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une hausse mensuelle de 0,2 %. Sur un an, les effectifs augmentent de 1,2 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C augmente de 0,5 % au cours de ce mois et de 10,1 % sur un an.

Les entrées et sorties de Pôle emploi

En août 2015, 10 650 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C, soit 860 inscriptions de plus qu'en juillet. Sur les trois derniers mois, leur nombre augmente de 5,1 % par rapport aux trois mois précédents.

Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de «

premières entrées » représentent respectivement 24,5 % et 11,2 % de l'ensemble des entrées.

Parallèlement, 10 240 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle Emploi, soit 680 demandeurs de plus qu'en juillet. Les sorties pour motif de « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties enregistrées, celles pour « reprises d'emploi déclarées » près d'un cinquième.

Les offres collectées par Pôle emploi

En août 2015, Pôle Emploi a collecté 1 990 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en hausse (+ 20,9 %). On observe, pendant cette période, une augmentation du nombre d'offres d'emplois durables (18,1 %). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi diminue de 2,3 %.

Crise migratoire

L'UE tente de répondre à l'urgence

Le sommet extraordinaire sur la crise migratoire qui a eu lieu mercredi à Bruxelles a abouti à la mise en œuvre de plusieurs mesures visant d'une part à renforcer les frontières extérieures de l'UE, et d'autre part, à mener une campagne d'aide humanitaire auprès de leurs voisins, afin de freiner le flux de migrants.

A Bruxelles, les Etats membres de l'UE sont parvenus à s'accorder sur la "relocalisation" de 120.000 réfugiés en deux ans. Ces derniers viennent prioritairement d'Italie et de Grèce, où seront installés les "hotspots" annoncés par la Commission.

L'entente n'aura pas été complète, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et la Roumanie sont les plus récalcitrants, en votant contre la décision prise à la « majorité qualifiée ». Malgré ce refus, ils devront recevoir plusieurs milliers de personnes sur leur sol de manière permanente.

Le Premier ministre hongrois Viktor Orban a dénoncé mercredi « l'impérialisme moral » que tente selon lui d'imposer la chancelière allemande, Angela Merkel, au reste de l'Europe. Cette dernière plaide depuis plusieurs semaines pour des quotas contraignants et permanents. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a dénoncé un "diktat" de certains pays, et annoncé qu'il allait saisir la Cour de justice de l'UE pour faire annuler la décision.

1 milliard prévu pour les réfugiés syriens

À la sortie de cette réunion de six heures, le président du Conseil européen Donald Tusk a annoncé qu'« au moins 1 milliard d'euros supplémentaires seront mobilisés pour aider les réfugiés » dans les pays voisins de la Syrie. Ces fonds devraient aller au Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) et au Programme alimentaire mondial (PAM), qui avait réduit son action dans les camps, faute de financements, provoquant le départ de nombreux réfugiés vers l'Europe.

Selon des sources européennes citées par l'Agence France Presse, cette enveloppe correspond à l'addition de 500 millions d'euros proposés par la Commission

européenne, des crédits appartenant au budget de l'UE, et des sommes que les Etats membres sont appelés à verser en complément.

La France a annoncé qu'elle allait s'engager à hauteur de « 100 millions d'euros sur deux ans », tandis que le Premier ministre britannique David Cameron a prévu 136 millions d'euros. Pour le président français, François Hollande, « ces moyens vont aller précisément dans les camps de réfugiés pour que ces femmes, ces hommes, ces familles puissent vivre dignement ».

Dans une lettre adressée aux membres du Conseil européen, Donald Tusk avait indiqué que « le Programme alimentaire mondial a besoin de fonds pour fournir de la nourriture à 11 millions de personnes en Syrie et dans la région. Il a déjà considérablement réduit l'aide alimentaire apportée aux réfugiés ».

Raison pour laquelle, il a « lancé un appel à chacun d'entre vous : n'attendez pas notre prochaine réunion pour faire des dons au Programme alimentaire mondial, en coordination avec l'ECHO ».

Un écho entendu tant bien que mal, car les dirigeants européens ont convenu d'apporter davantage d'aides au Liban, à la Jordanie et à la Turquie, qui accueillent des centaines de réfugiés quotidiennement. Ces derniers tiennent ainsi à freiner le flux vers l'Europe.

Mise en place de "hotspots"

Les dirigeants européens ont conforté le programme d'action présenté par la Commission européenne. Cette dernière souhaite la mise en place de "hotspots", centres d'accueil et d'enregistrement des migrants, qui devront être « opérationnels rapidement en Italie et en Grèce », soit d'ici la fin novembre.

Il faut « assurer que ceux qui arrivent en Europe sont rapidement enregistrés, que leurs empreintes digitales sont prises, et qu'on puisse faire une sélection rapide entre ceux qui restent et ceux qui ne peuvent rester », a expliqué Frans Timmermans, vice-président de la Commission. Ces centres existent déjà mais la Commission européenne veut que leur fonctionnement soit supervisé par elle-même et qu'elle réponde à ces critères.

Ces structures doivent être assurées par les pays de première entrée dans l'Union, en vertu de la convention de Genève et du règlement de Dublin. Face au débordement de la Grèce et de l'Italie, l'UE a adopté deux plans de relocalisation. Ainsi, 160.000 demandeurs d'asile seront transférés dans les autres pays de l'UE, qui traiteront leurs demandes. Seuls les Syriens, Irakiens et Erythréens auront de grandes chances d'être relocalisés.

Mais pour cela, les "hotspots" devront sélectionner et identifier les candidats éligibles et ceux qui n'ont aucune chance d'obtenir l'asile, les migrants économiques. Ces derniers ne peuvent justifier d'un besoin de protection internationale pour cause de guerre, persécution, etc.

Les dirigeants européens veulent également améliorer l'efficacité de leur « politique de retour » des migrants économiques illégaux. 39 % des personnes déboutées de leur demande d'asile sont effectivement expulsées. C'est pourquoi, ils souhaitent engagée des négociations avec des pays africains pour des accords de réadmission afin qu'ils reprennent leurs ressortissants.

Dans une démarche de contrôle, la Commission a réitéré sa volonté de mettre en place « un corps de garde-côtes et garde-frontières européens », dont le sujet devrait être débattu avant la fin de l'année.

@celinetabou

Une longue marche vers la mer

La nouvelle darse de plaisance inaugurée au Port le jeudi 17 septembre 2015 est une opération du projet « Ville et port ». Elle s'inscrit parfaitement dans le Plan directeur d'urbanisme de la cité portuaire adopté le 2 décembre 1971 par le conseil municipal alors présidé par Paul Vergès.

Ce vote a entériné une délibération parmi les plus importantes jamais prises par le conseil municipal. Elle fixe les grandes orientations en matière d'aménagement de la commune en faveur d'une population cumulant de graves difficultés socio-économiques et culturelles : insalubrité record avec un nombre de bidonvilles sans égal dans l'île, avec son corollaire – pas d'eau courante ni électricité dans la plupart des cas –, état sanitaire catastrophique, taux d'analphabétisme important, etc. Cette délibération s'appuie sur des droits fondamentaux dont le respect a guidé l'action municipale de ces quarante dernières années : droit à la ville, droit au travail, droit à la culture, droit à un logement décent, droit à la nature... et droit à la mer.

Le droit à la mer semble naturel pour une ville côtière comme la nôtre. Ville côtière certes, mais coupée en réalité de l'océan par les équipements portuaires et les installations lourdes de stockage d'hydrocarbures.

Du nord à l'ouest

Le littoral nord, situé entre le nouveau port et la SRPP, a fait l'objet de travaux d'aménagement livrés en deux tranches (2001, puis 2010) : plantations d'arbres, création de pistes cyclables et de jogging, d'aires de détente, de pique-nique. Aujourd'hui, c'est devenu un espace très apprécié par les habitants du Port... et des communes voisines.

L'autre façade maritime du Port, presque totalement vouée aux installations du port ouest, est concernée par le projet Ville et port conçu dans la dernière décennie du 20e siècle. En effet l'ouverture du nouveau port en 1986 y a fait basculer progressivement l'essentiel de l'activité import : trafic conteneurs, voitures, vrac, hydrocarbures, charbon, marchandises diverses. Par

conséquent, certaines activités du port historique ont disparu. Les espaces ainsi libérés ont offert à la ville de vraies opportunités de reconquête de sa façade maritime et d'ouverture sur la mer.

Le 1er mars 2000 intervient alors la signature d'une Charte par l'État, la Région, le Département, la CCIR (gestionnaire de l'outillage portuaire à ce moment-là) et la Ville. Cette Charte valide le programme Ville et port qui inclut des logements, des hôtels, des restaurants, un espace muséographique ainsi que des activités économiques liées à la mer dont la croisière, les sports et les loisirs nautiques, la plaisance. Des négociations menées avec la Région ont permis d'acter un « Pôle mer » assurant l'enseignement des métiers de la mer et la recherche pour la mise en valeur des richesses marines.

Dans cette perspective, la nouvelle darse de plaisance est un élément phare du projet majeur pour la ville. Elle a vocation à lui donner la dimension d'une vraie ville portuaire et de porte maritime de La Réunion. Le foncier nécessaire, de même que les « Grandes Maisons », ont fait l'objet d'un accord de cession de l'Etat à la Ville, qui a déjà acquis une partie des terrains. Cela met fin à une période où l'espace portuaire était interdit au public.

Une véritable course d'obstacles

Aujourd'hui, il y a unanimité pour louer le bien fondé et l'importance de la nouvelle darse. Mais il faut savoir que sa réalisation a été le dossier le plus difficile que j'ai eu à mener pendant mes 20 ans de mandat de maire.

D'une part, il s'agissait d'un projet d'une rare complexité mettant en jeu beaucoup d'acteurs : l'État représenté par de nombreux services, le Conseil Régional, le Département, la CCIR, qui a ensuite été remplacée par le Grand Port Maritime de La Réunion, et la Ville. Ce projet voulu par notre municipalité a été un bras de fer permanent, tant l'intérêt du projet était loin d'être partagé par tous, avec parfois une opposition ouverte, des blocages, des erreurs grossières dans les dossiers...

Pour ajouter à la complexité, des décisions importantes devaient être prises à Paris avec les lourdeurs administratives qui en découlent.

D'autre part, la conduite de l'opération a nécessité la délocalisation dans le port Est du terminal céréalier du magasin 80 situé sur l'emprise de la future darse. Cette opération de la CCIR a pris de nombreuses années. Il a fallu recommencer des études interminables pour doubler la capacité de stockage des silos à 60.000 tonnes, rechercher le financement sur la base d'un PPP (partenariat public privé) et j'en passe ! L'inauguration du terminal céréalier a finalement eu lieu le 4 novembre 2010, soit 10 ans après la signature de la Charte Ville et port.

Sa mise en service a permis le transfert de l'importation de céréales dans les imposants silos fonctionnels sécurisant la fourniture de matières premières nécessaires à l'économie réunionnaise.

L'ordre de commencer les travaux du nouveau bassin de plaisance fut donné le 28 décembre 2012, la première tranche des travaux a été la démolition du vaste hangar 80. Le chantier s'est terminé dans le 2e semestre 2014 et l'inauguration est revenue en héritage à la nouvelle municipalité.

Un beau projet donc, mené à son terme malgré les embûches qui ont jalonné un difficile parcours.

C'est le préalable pour l'ouverture de la ville vers la mer qui fera certainement – en tout cas c'est notre souhait – le bonheur des plaisanciers, de la population de notre ville et de La Réunion. Le TCO, qui a la responsabilité de la plaisance de La Possession à Saint-Leu, devra apporter sa contribution.

Jean-Yves Langenier

Billet philosophique

Koman nou sorte la kouyonis ?

De plus en plus de penseurs, philosophes et autres chercheurs dans le monde comme à La Réunion se posent des questions sur l'évolution de la santé mentale de l'humanité, sur sa clairvoyance, son bon sens, son niveau de conscience des problèmes à résoudre et son esprit de responsabilité face à ces défis à relever. Le célèbre psychiatre, aéronaute et explorateur français Bertrand Piccard a évoqué cette problématique dimanche dernier dans le journal télévisé de France 2 en s'inquiétant des problèmes psychologiques au niveau planétaire.

Face à ces problèmes, Bertrand Piccard a publié un ouvrage en octobre dernier sous le titre "Changer d'altitude. Quelques solutions pour mieux vivre sa vie", avec une préface de l'altruiste Mathieu Ricard. Dans ce livre, il évoque «la vie, la communication, l'auto-hypnose, la gestion de crise, la spiritualité, sous l'angle des différentes altitudes et visions du monde qui nous donnent davantage de liberté de penser et d'agir. Qui nous donnent peut-être même envie d'essayer des comportements nouveaux et plus créatifs pour mieux vivre au quotidien».

«Pris dans les turbulences de la vie, nous cherchons tous notre chemin vers la réussite, l'équilibre, le bonheur, la sagesse. Mais développons-nous les bons outils pour y parvenir ?». Dans ce livre, l'auteur démontre que «l'on peut faire autrement dans sa vie, y compris dans le secret de nos consciences, au plus profond de nos âmes. Changer ses habitudes, sortir de sa zone de confort, l'auteur nous propose des solutions pratiques pour utiliser au mieux ses facultés et s'épanouir».

Un moyen de résistance

Parmi ces «solutions pratiques», on peut citer le proverbe créole réunionnais évoqué le jeudi 17 septembre à Saint-Louis lors d'une conférence du président du Cercle Philosophique Réunionnais sur le sens de : «Dann "oui" la poin batay». À cette occasion, Jean Viracaoundin et de nombreux intervenants ont souligné à quel point il est possible de faire face aux épreuves de la vie en résistant de façon non violente aux injustices et en dialoguant dans le calme et la sérénité pour unir au maximum nos forces de résistance aux oppressions.



Jean Viracaoundin, président de Cercle Philosophique Réunionnais, et Yoyan Cervantès, trésorier adjoint de l'association, lors de la conférence sur le proverbe créole réunionnais : «Dann "oui" la poin batay».

Dans son ouvrage "Proverbes réunionnais" publié en 2002 par l'UDIR (Union pour la Défense de l'Identité Réunionnais), Daniel Honoré nous dit à ce sujet que «le Créole sait que son interlocuteur est souvent entêté et que s'il dit non à tout ce que celui-ci lui demande, la discussion risque de s'éterniser et même de se transformer en dispute. Alors il préfère dire oui pour en finir avec son vis-à-vis. Même si à l'intérieur de lui-même il sait que ce oui ne l'a engagé à rien».

Des réponses ce dimanche

Tout cela pose le problème de nos comportements du matin au soir avec les autres, dans nos couples, nos familles, nos organisations syndicales, politiques et associatives, dans nos clubs de sports, groupes d'artistes, communautés religieuses

etc... À ce sujet, on peut s'interroger sur les liens entre les problèmes psychologiques et idéologiques lorsqu'on observe dans ces secteurs et relations humaines les attitudes irrationnelles, sectaires, dogmatiques et égocentriques au détriment de l'intérêt commun.

On peut aussi se poser des questions sur les liens entre des problèmes mentaux et des comportements impulsifs, agressifs voire violents, que l'on ne maîtrise pas. Comment donc avancer vers la sagesse et le dialogue pour sortir des rancunes et de la kouyonis ? Sans aucun doute, des réponses intéressantes seront apportées à ce sujet ce dimanche 27 septembre à Saint-Pierre à la célébration de la 7e Journée Réunionnais de la Fraternité par le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion et au grand meeting de «l'union des Forces de Progrès pour le Développement et l'Égalité» à Sainte-Suzanne...

Roger Orlu

Oté

Sé kan la boul i dsann ké li robonm apré ! Lé vré, la pa vré ?

Na poin lontan, dann Témoignages, moin la anparl Lo Samoa : in péi pov konm di médsin dsou pèrfizyon gras larzan l'éparpiyman – lo diaspora si zot i vé – i anvoy pou z'ot famiy, gras galman in l'ède l'ONU i anvoy, mé in péi l'apré sort dann la mizèr par li-mèm avèk son l'agrikiltir bio. Sé in ONG la mète ali dann shomin-la.

Nana i bonpé d'tan moin la trouv Jean-Claude de Lestrac, in kador dann la politik l'Il Maurice épi la COI pars sé li-mèm lo sékrèter zénéral la roganizasyon-la. Li té apré rakont sak té an parmi, kan nout voizine la gingn son l'indépendans l'avé in rapor bann z'ékspèr té i rokomann pou abandone péi-la lo pli vit posib. Pou kosa ? Pars li té kondané viv dan la mizèr é tout kominoté té i sar rant an batay inn avèk l'ot... lo san téi sar koulé é tout lo tranbleman. Zordi ni koné koman l'il Maurice i lé, é ké li lé bien armé pou fèr fas l'avnir.

Koméla ni antan souvan dé foi anparl l'Afrik. In bann gran péi, pov, avèk la guèr, la famine é tout sort tablatir, mèm bann maladi ni koné pi isi La Rényon. Malgré tousala bann z'ékspèr l'ékonomi, l'apré di lo kontinan i sar plis dévlopé dann vintéinyème syèk sé l'Afrik. Li sort an-ba mé li va romont an-o. Sa la pa in kozman an l'èr.

Nou mèm La Rényon ? Nou lé an-ba pou nout lékonomi la prodiksyon, shomaz i mine anou, l'ilétris i pèz anou atèr, in bann gro niyaz noir l'apré ramasé dsi nout tête étsétéra, étsétéra la ké lo ra... Mé nou na nout z'atou osi. Alor, akoz ni rèvré pa d'in péi dévlopé pou nou isi dann l'oséan indien. Moin mi kroï ! si ni koup nout shène, si ni fé la riptir avèk nout pasé. La boul i dsann i dsann mé aprésa li robonm ! Lé vré la pa vré ?

Justin

*Samoa, sé in bann z'il La Polynésie **COI : commission de l'océan indien

« Bèf i trap avèk la kord, demoun i atrap avèk la lang » – In kozman pou la rout

Sa sé in kozman dann tan lontan kan tout plantèr é mèm d'ot moun l'avé in bèf pou ral son sharète. Kan bèf té i kas la kord, li té i fish an avan é té komode trap ali avèk la kord té i kour déyèr li. An plis, la kord té anmaré avèk lo fèr d'né alor kan ou téi trap la kord sa téi fé mal lo zanimò é la plipar d'tan té i fé rès ali trankil. Sa sé pou lo bèf, mé la lang, konm i gran fabillis grèk i apèl Esope téi di, sé lo méyèr é lo pli mové z'afèr an mèm tan. Pou lo bon koté ni pé kozé, mé pou lo mové koté, kréol i di : « Intèl la lang i grate ! ». Sa i vé dir li di dé shoz lo moun la pa bézoin konète é sé li ké lé kapab fé an-nuir ali, sansa fé an-nuit lé z'ot. Pou anshé vé zordi demoun i koz dann radyo, sansa dann z'ot téléphone ipad. Gran zorèy l'apré ékout ali é li koné pa ! Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouir z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.

* Gran zorèy ? Sa lo non i nonm bann sèrvis ségré l'Amérik mé tout péi nana la syène, mèm bann l'organizasyon terrors nana la z'ot. Sé dir si nou lé mal entouré.